

CominLabs



Appel à projets CominLabs 2022

Le schéma identique à l'an passé, en trois étapes obligatoires :

- soumission d'une manifestation d'intérêt (MI) en 4 pages,
- soumission d'une proposition courte (PC) en 5 pages,
- pour les PC présélectionnées, soumission d'une proposition longue (PL) en 15 pages.

Vous en trouverez le calendrier précis en fin de message.

Grande spécificité de l'appel 2022

Comme la phase 2 du labex se termine au 31/12/2024, nous ne pouvons pas établir de conventions qui s'étendraient au-delà de fin 2024.

Pour cet appel, il ne vous sera possible de soumettre que des projets **d'une durée entre 24 et 30 mois**, donc inférieure à la durée d'une thèse.

En conséquence, CominLabs ne financera en matière de recrutement de personnels que des postdoctorants, des ingénieurs CDD et/ou des stages.

Il vous sera possible néanmoins de faire apparaître des thèses dans votre proposition, à condition que vous trouviez par vous-mêmes le financement de ces thèses, sachant que le projet se terminera (et donc son évaluation finale se tiendra) avant la fin de ces thèses.

Calendrier de l'appel.

- jusqu'au 08/10/21, dépôt des MI (les modalités en seront précisées début septembre)
- jusqu'au 29/10/21, retours du burex sur les MI et interactions par messagerie
- 15/11/21, dépôt des PC sous easychair
- début décembre 2021, pré-sélection des PC par le burex
- 10/01/22, dépôt des PL sous easychair
- début mars 2022, décision par le CA de CominLabs.

contact : patrick.bouthemy@inria.fr

CominLabs

